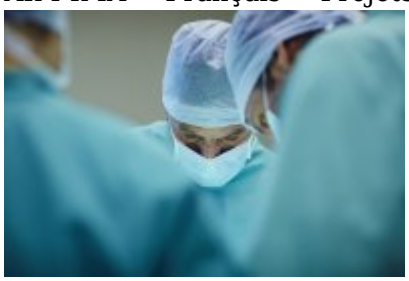

Reconstruction mammaire

Chaque année, plus de 2 000 femmes décident d'une intervention de reconstruction mammaire, résultat de l'ablation d'un ou deux seins pour raisons médicales (cancer, risque génétique, etc.). Cette intervention est remboursée par l'assurance obligatoire, mais les patientes doivent encore en payer le prix fort.

Afin d'évaluer le coût pour les patientes, nous avons analysé les données récoltées par toutes les mutualités pendant cinq ans (2009-2013). Il s'agit de suppléments d'honoraires et d'autres frais non couverts par l'assurance obligatoire, ce qu'on appelle les prestations non remboursables. L'analyse des coûts se concentre sur une intervention de reconstruction mammaire en particulier, le DIEP (*Deep Inferior Epigastric Perforator*), qui consiste à utiliser uniquement des tissus corporels : un excédent de peau et de graisse du ventre, entre le nombril et le pubis, est transféré à la poitrine. Les coûts examinés par l'AIM sont ceux facturés à la patiente le jour de l'opération et ne tiennent pas compte des autres frais liés au séjour (frais de séjour, supplément d'honoraires d'autres médecins durant celui-ci, etc.).

Voici les principaux résultats :

- Dans les chambres où des suppléments d'honoraires sont autorisés par la loi (60 % des cas), une fois sur deux, des suppléments d'honoraires considérables sont facturés aux patientes, allant de 1 620 à 7 680 euros.
- En outre, dans 46 % des cas (quels que soient le type de chambre et les règles de suppléments en vigueur), des prestations non remboursées par l'assurance obligatoire sont facturées. En fonction du type de chambre et du nombre de seins reconstruits, il s'agit de 2 000 à 4 000 euros de frais supplémentaires à la charge des patientes.
- En résumé, entre 2009 et 2013, toutes les patientes ont payé plus que le montant prévu par l'assurance maladie pour des reconstructions mammaires, à savoir 15 millions d'euros contre 11 millions.

Ces résultats sont utilisés dans le cadre des négociations entre mutualités et chirurgiens esthétiques. L'objectif est d'améliorer l'accessibilité des soins sans nuire à leur qualité.

Contact AIM :
Agnès Leclerq - Agnes.Leclercq@mloz.be Bart Demyttenaere - Bart.Demyttenaere@socmut.be

P.-S.

- Reconstruction mammaire de 2009 de 2013